

a.164.1.Tun.1.-NF/cm

Berne, le 25 mars 1976

s.C.41.775.0.-

CONFIDENTIEL

Entrevue de Djerba entre le Ministre autrichien des affaires étrangères, M. Bielka-Karltreu, et le Chef du Département politique fédéral, M. Pierre Graber, le 21.3.1976

Note d'entretien sur une éventuelle initiative pour renforcer la coopération politique des membres de l'AELE

1. Il s'agit d'une idée encore imparfaitement formée mais qui a pris naissance, dans l'esprit de M. Bielka, à la suite du renforcement de la construction de l'Europe des Neuf. La coopération politique des membres des Communautés s'approfondit et permet aux CE d'accroître leur rôle dans les relations internationales: les CE apparaissent de plus en plus comme le seul interlocuteur représentant l'ensemble du continent (cf. dialogue "euro"-arabe).
2. L'opinion publique est sensible, d'autre part, aux manifestations concrètes de l'intégration des Neuf. Ainsi, l'élection des membres du Parlement européen au suffrage universel entraînera des manifestations de sympathie au sein des peuples des pays non-membres des CE, qui relanceront le débat sur leur participation à l'oeuvre d'union européenne.
3. Pour lutter en conséquence contre l'isolement international croissant des non-Neuf, et pour satisfaire une opinion impatiente, il y aurait lieu de prendre une initiative de manière à coordonner les rapports des non-Neuf entre eux et à définir une

- 2 -

approche commune à l'égard des Neuf. Le cadre de ce rapprochement politique pourrait être l'AELE: de même que sa création avait correspondu à la formation des CE et à l'échec de la Négociation Maudling, de même, il conviendrait d'envisager un parallèle à la coopération politique instituée entre les Neuf. La première étape serait, dans l'esprit des Autrichiens, la convocation d'une conférence des chefs de gouvernement, éventuellement des Ministre des affaires étrangères, pour décider de lancer une "AELE politique".

4. Le noyau de cette coopération politique devrait être formé par les Neutres, qui devraient développer entre eux l'idée du Ministre autrichien.
5. Ce projet, exprimé en termes généraux, devrait être précisé du côté autrichien. Les entretiens que le Secrétaire général du Département aura à Vienne à la fin du mois offriront l'occasion à Monsieur Bielka de préciser l'idée dont il a présenté les grandes lignes.
6. Ces éléments sont nécessaires pour que nous puissions prendre position en toute connaissance de cause. A première vue, il y aurait lieu d'examiner d'abord comment utiliser toutes les virtualités de la clause évolutive de l'Accord de Libre-Echange du 22 juillet 1972. Il est faux de s'arrêter à l'opinion commune selon laquelle la crise permanente de l'intégration européenne paralyserait toute évolution des rapports entre les Neuf et les non-membres. La candidature de la Grèce, les ouvertures en direction de l'Espagne - le Portugal pourrait n'être pas non plus insensible à l'attraction de Bruxelles - témoignent du dynamisme, quand même, des Communautés dans leurs relations extérieures. Les non-Neuf devraient se mettre en mesure d'en bénéficier.

- 3 -

7. Interrogé d'autre part au sujet de ce plan Bielka, le directeur politique au Ministère suédois des affaires étrangères, l'Ambassadeur Leiffland considère le cadre de l'AELE comme tout-à-fait inadéquat. Il juge l'initiative autrichienne comme un "non-starter": il y a trop de différences essentielles dans la position des membres de l'AELE qui forment un ensemble par trop hétéroclite: on y trouve des neutres, deux membres de l'OTAN, deux pays un peu en marge, etc. Tout au plus, on pourrait envisager une concertation plus prononcée des Neutres entre eux.

*